**Rejoignez le comité de pilotage de la Bourse**

En septembre, la Bourse de Bruxelles a ouvert ses portes au grand public, transformant ce centre emblématique de la finance internationale en un espace multifonctionnel ouvert à tous. Au-delà de son architecture impressionnante, la Bourse est un espace vivant et accueillant pour tous. L'immense hall doit devenir un lieu où chacun peut se sentir chez soi. Découvrez maintenant la nouvelle vie de la Bourse de Bruxelles et son engagement en faveur de la participation citoyenne ! Vous souhaitez encore contribuer à la nouvelle genèse de la Bourse ? N'hésitez pas à nous contacter !

**Accords généraux**

**GÉNÉRALITÉS**

Le comité de pilotage doit avant tout être divers, avec un équilibre entre les sexes, les âges et les langues des membres.

Le comité de pilotage est créé pour une période précise : il est créé spécifiquement pour guider la planification des activités de la Bourse. L'objectif est d'encourager l'utilisation de l'espace public par les Bruxellois de tous horizons. Après 6 mois, le fonctionnement du comité de pilotage sera évalué et éventuellement renouvelé.

**COMPOSITION**

Le comité de pilotage est composé de 6 membres :

* 3 associations ou citoyens engagés
* 1 acteur économique
* 2 citoyens ayant une expertise en matière de participation/inclusion

L'activité principale de 3 des 6 membres se déroule à proximité de la foire.

Une liste de réserve de 6 membres sera établie et sera tenue informée de l'évolution des réunions.

**MISSION**

La mission du comité de pilotage comprend :

* Analyser et valider les demandes d'utilisation de l'espace public en collaboration avec le comité exécutif de la foire.
* Fournir des avis et des recommandations sur l'utilisation de l'espace public.
* Partager les informations et les expériences de terrain afin que l’équipe journlière puisse en tenir compte au mieux.
* Collaborer avec les différents acteurs de l’équipe journalière pour trouver des solutions concrètes, adaptées au quartier.
* Participer aux réunions du comité de pilotage.

**ATTENTES ENVERS LES MEMBRES**

Les membres s'engagent individuellement et volontairement pendant 6 mois à :

* Assister au plus grand nombre possible de réunions avec l’équipe journalière. Les absences doivent rester exceptionnelles pour le bon fonctionnement du comité de pilotage.
* Diffuser la mission de la Bourse auprès des habitants, des associations et des acteurs économiques du quartier ou du secteur.
* Être des contacts importants pour d'autres citoyens ou associations, pour les informer et leur expliquer les discussions en cours.

**ENGAGEMENT DE l’EQUIPE JOURNALIERE**

L’équipe journalière de la Bourse s'engage à :

* Écouter les avis et recommandations, mais aussi les préoccupations légitimes du Comité de pilotage
* Faire preuve de la transparence nécessaire sur les candidatures
* Prendre en charge l'organisation logistique des réunions du comité de pilotage (réservation de salle, mise en place, invitations, restauration, etc.)

**LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE**

* Le panel se réunira toutes les 2 semaines pendant les heures de bureau à la Bourse et/ou par Teams
* La méthode de travail définitive du panel (ordre du jour, méthode de communication entre les membres du panel, etc.) sera discutée et validée par le comité de pilotage lui-même au début de sa mise en place.